



Résiliation de contrat de location

Par **against**, le **04/03/2009** à **16:24**

Bonjour , nous avons l'intention de déménager , la lettre de préavis à été envoyée en A.R depuis le 1er Mars.

Le problème qui se pose c'est que mon propriétaire doit de l'argent aux impots , et , je payes mes loyers au trésor public.

Ma 1er question , mon propriétaire à encaisser le chèque de caution en 2002.

Est-ce que j'ai une chance de récupérer ma caution ; vus la situation de mon propriétaire qui n'est pas réglo.

2_ieme questions.

Suite à ma lettre recommandée, si mon propriétaire ne le signe pas , quel reccour ais_je ?

Merci de nous répondre